

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – spécialité « Animateur » - Mention « Loisirs tous publics » –
RNCP 28557 –

Du 14 octobre 2024 au 14 octobre 2025 – Perpignan (66)

Le B.P.J.E.P.S. Loisirs Tous Publics est certifié par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques – arrêté du 18/07/2016 - JO du 26/07/2016, homologué de niveau 4. Il a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

La formation est menée avec une pédagogie d'alternance et confère au professionnel des compétences permettant de : concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation dans une démarche partenariale et dans un souci de développement local.

NB : *Chaque bloc de compétences (UC) peut être obtenu séparément.*

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes qui travaillent ou souhaitent exercer auprès des publics enfance – jeunesse, dans une démarche d'accompagnement des initiatives enfance - jeunesse :

- ➔ Sur un territoire, du quartier à l'intercommunalité,
- ➔ Dans les domaines socio-éducatif, de l'insertion, culturel, sportif, loisirs...
- ➔ Engagés dans le développement des projets enfance - jeunesse.
 - Titulaire du PSC1 ou certificat équivalent
 - Expérience dans le secteur de l'animation d'un minimum de 200 heures.

Statut des stagiaires :

- ➔ Salariés
- ➔ Apprentis
- ➔ Demandeurs d'emploi

Contenus :

- ➔ **Module 1 :** Découverte de l'environnement professionnel de l'animation et méthodologie de projet
- ➔ **Module 2 :** Organisation d'une action d'animation dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet
- ➔ **Module 3 :** Mise en œuvre d'une action éducative de direction en ACM
- ➔ **Module 4 :** Evaluation des démarches professionnelles engagées (des missions de direction, du projet d'animation professionnelle, des compétences acquises durant la formation)

Certifications :

- UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ du loisir tous publics et de direction d'accueil de mineurs
- UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'éducation populaire

NB : *le BAFD + 28 j de direction ACM octroie l'UC 3, le CPJEPS octroie l'UC 4.*

Intervenants :

- ➔ Un référent principal sur l'ensemble de la formation,
- ➔ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter,
- ➔ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain.

Notes :

Accessibilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : Nos parcours sont individualisés et adaptés à chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Dates

Formation

14 octobre 2024

14 octobre 2025

Durée de la formation

616 heures en centre

A minima 1106 heures en

entreprise

-Principe de l'alternance-

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

200 rue Louis DELAUNAY

66000 PERPIGNAN

Mail : perpignan@instep-occitanie.fr

Prix pour la formation complète

6 places financées par le Conseil régional

7 392 Euros TTC

(Coût horaire : 12 euros)

Pour les parcours partiels,

Coût horaire : 13 € TTC

Candidature à la formation

Réunions d'information : matin

17/05 & 31/05

14/06 & 28/06

12/07

10/09 & 24/09

08/10

Clôture des inscriptions :

14 septembre 2024

Sélection des candidats :

Entre le 15 et le 30 septembre 2024

Modalités

Production écrite – 3h et

entretien oral 30 mns

Contact et envoi des dossiers de candidature

INSTEP OCCITANIE

158 avenue Georges GUYNEMER

66100 PERPIGNAN

Tél : 04 68 92 47 76